

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Compte Bancaire B. P. B. A. N° 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an : 11 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

46

14^e ANNÉE

AVRIL 1980

PRIX : 3 FRANCS

20 Avril à Locminé

Grand Congrès du 35^e Anniversaire



A Locminé, ville martyre : le monument des 29 (fusillés à Penthievre) au cimetière



LES VINS "ARCIBIA"

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIÉTÉ

N. LE TEXIER

Négociant - Éleveur

LANESTER

Tél. Lorient 76.04.12

L. T. B. Fleurs

11, Rue Poissonnière, LORIENT

Gros - Demi-Gros - Détail - Tél. 21.29.72

DÉPANNAGE RAPIDE POUR FLEURISTES Urgence **37.21.66**

— A votre service toute la semaine et le Dimanche matin —

VENTE A MARGE RÉDUITE

S.A.V.I.C.A. Deux points de vente
à LORIENT

14, Rue Poissonnière - Tél. 21.14.37

28, Bd Franchet-d'Espérey - Tél. 64.45.41

VOUS AVEZ BESOIN D'UN TAXI :

à votre service le fils d'un ancien résistant

GUY PEDRONO

7, Rue Cornic-Duchêne - 29130 QUIMPERLÉ - Téléph. 96.07.94

FER — MER — ROUTE

DÉMÉNAGEMENTS LE CAVIL & C^{ie}

20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER

Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles
LORIENT

Tél. (97) 21.01.98

Visites et Devis
gratuit sans engagement

PORTRAITS — MARIAGES — FÊTES DE FAMILLE

STUDIO D'ART L. LE GUERNEVÉ

12, Avenue Anatole-France — LORIENT — Tél. 64.38.14

TRAVAUX INDUSTRIELS NOIR ET COULEUR

TRAVAUX AMATEURS, LIVRAISON TRÈS RAPIDE

LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT — Tél. 64.29.07

SALONS — PEAUSSERIE
CHAMBRES — LUMINAIRES
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTRÉE LIBRE

AMIS DE LA RÉSISTANCE...

La publicité contribue à la parution
d'« AMI entends-tu »

Un moyen de défendre votre journal :
... **ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS !**



MAGASIN PILOTE

Mobilier de France

mousan

LORIENT 4, Place Jules-Ferry

VANNES Centre Commercial du Fourchêne, Rte d'Auray

HENNEBONT 2, Avenue de la Libération

QUIMPERLÉ Angle Rue Thiers - Rue Mellac



**SPÉCIALITÉS BRETONNES
GARANTIES PUR BEURRE**

QUATRE QUARTS
GÂTEAUX BRETONS
GALETTES FINES
— KATE MAD —

St-TUGDUAL

56540

Tél. (97) 51.24.03

TRANSPORTS

Goulias Frères



LOCATION PELLETEUSES
ET CHARGEURS



Rue Gérard-Philippe
LANESTER

Téléphone 64.52.54



Le Maire de Locminé souhaite la bienvenue aux Résistants

Je suis heureux, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, de vous adresser mes remerciements pour avoir choisi Locminé comme capitale morbihannaise de la Résistance, le dimanche 20 avril 1980.

Ce dimanche verra le congrès départemental de l'A.N.A.C.R. se dérouler dans une cité martyre. Quarante années séparent cette date du début de la Résistance. L'Histoire de la Résistance ne commence-t-elle pas le 18 juin 1940 — appel du général de Gaulle — et ensuite lutte contre l'ennemi, contre l'envahisseur. Ce fut une entreprise audacieuse dont la route fut jalonnée de martyrs et de héros.

Locminé se souvient toujours de ces heures douloureuses ; son école primaire tout récemment rénovée ne vit-elle pas dans ses caves transformées en geôles par les nazis, près de 2 000 résistants être torturés, certains jusqu'à la mort.

Locminé a payé un lourd tribut pour la liberté de son sol et le menhir érigé en face de cette école restera le symbole de l'esprit de la Résistance.

Que cette journée passée en nos murs soit pour tous les maquisards, ces combattants sans uniformes, qui ont survécu aux horreurs de cette page d'histoire, une journée de travail mais surtout une journée de retrouvailles. Nombreux seront les souvenirs qui vont ressortir des mémoires pour ne se rappeler que les moments exaltants du maquis.

Le maquis a écrit l'histoire de la France, celle qui ne capitule pas.

Locminé vous reçoit avec joie, mais également avec ferveur et souhaite que ce dimanche 20 avril laisse en vos mémoires le souvenir d'une journée de franche camaraderie.



LOCMINÉ

LEGENDE : (P) PARKINGS
(P) PARKING RESERVÉ AUX OFFICIELS.

NORD.

LOCMINÉ...

un peu d'histoire

Il y aurait tant de choses à dire sur Locminé qu'il y faudrait plus que l'espace d'un modeste article. Des choses assez intéressantes pour fournir la matière d'un livre digne de figurer en bonne place dans toute bibliothèque bretonne. Résignons-nous à un condensé...

Que l'on veuille d'abord considérer la place occupée par Locminé au centre du Morbihan. C'est le point de rencontre de grandes routes en toutes directions : Vannes dans le sud, Pontivy vers le nord, Baud et Lorient vers le sud-ouest, Baud et Plouay vers l'ouest, Josselin, Ploërmel et Rennes vers le nord-est. Cette position explique que cette petite ville a été longtemps, et elle le reste dans une certaine mesure, le rendez-vous de ceux qui avaient quelque chose à vendre ou à acheter. De tous temps, les Foires du Jeudi à Locminé ont été très suivies. Et les cours y prenaient une valeur de cote quasi-officielle.

D'ABORD UN MONASTÈRE : LOC-MENEH

Locminé vient de Loc-Menèh, le "lieu des Moines". C'est le premier "loc" de notre toponymie. On le trouve mentionné en l'an 1008 dans les "Preuves" recueillies par l'historien Dom Morice. Son texte porte « Loch Menech in Moriaco », c'est-à-dire que le monastère se situait en Moréac, la paroisse-mère.

Cette mention de 1008 intervenait alors que l'on restaurait le monastère. Car le précédent avait été ruiné par les Normands. Les moines durent se réfugier en Touraine. Ce n'est qu'à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e que la remise en état se fit grâce aux libéralités du Duc Geoffroy 1^{er} et à l'initiative de Saint-Félix, rappelé de Touraine par ce même duc. En même temps il reconstituait l'antique Abbaye de St-Gildas de Rhuys dont le "loc-menech" releva désormais en acceptant la discipline bénédictine. C'est alors que fut instituée une paroisse indépendante de Moréac réunissant à l'origine Locminé et Moustoir-Radenac évolué depuis en Moustoir-Ac.

SAINT-COLOMBAN EST-IL-venu A LOCMINE ?

De quand datait le premier monastère ? Peut-être du VII^e siècle, du temps où l'on appliquait dans les monas-

tères de la Celtie la règle de St-Colomban. On sait que cet apôtre était parti de son Irlande natale pour se lancer à la conquête de l'Occident européen, en un temps où l'on y dénonçait le relâchement de la foi et des mœurs. Il fonda la célèbre abbaye de Luxeuil (Haute-Saône) qui eut vite de belles filiales. La reine Brunehaut qui le trouvait trop sévère le chassa. Il s'en fut alors en Suisse où il institua une autre maison près du lac de Constance, puis en Italie où il fonda un autre grand monastère à Bobbio.

La règle qu'il imposait à ses religieux était d'une rigueur extrême. Le fait qu'il ait été en honneur à Locminé a fait supposer qu'il est venu ici, comme on le suppose aussi à Carnac et partout où subsiste son culte. Personne n'en a donné de preuve, encore que la chose semble possible de la part d'un tel voyageur.

OU L'ON PARLE DU SAINT-GRALL A LOC-MENEH

On a fait état ici d'une tradition fort curieuse à laquelle il serait également difficile de trouver un fondement. Il s'agit du fameux Grall tant "questé" par les Chevaliers de la Table Ronde. Il aurait fait partie du trésor de "Loc-Menèh" et il aurait été emmené en Touraine. Il y aurait une belle dissertation à faire sur le possible et l'impossible de la chose, mais elle nous entraînerait trop loin.

SAINT-COLOMBAN ET LE PARDON DES "FAIBLES D'ESPRIT"

Le fait reste que Saint-Colomban a marqué Locminé. Son culte a donné lieu à une coutume qui nous semblerait maintenant fort étrange. Celle d'un pardon qui avait lieu en novembre à l'occasion de la fête du saint et qui durait neuf jours, le temps d'une neuvaine. On y amenait les "faibles d'esprit", les innocents et les fous, même furieux. Ces pauvres gens étaient tenus à l'abri des barreaux, voire enchaînés pendant la durée de la neuvaine. Le maréchal de Castellane de passage à Locminé en 1818 s'étonna de la persistance d'une coutume qui lui parut barbare. A vrai dire, il n'était pas le seul à la considérer comme telle, encore que la seule enchaînée qu'il ait pu voir fut une vieille femme. Elle

y était à titre de volontaire, ayant voulu être enchaînée pour donner plus de valeur à sa pénitence.

On a souvent blagué les litanies de St-Colomban, particulièrement celle où il est dit : « Saint-Colomban, secours des imbéciles, priez pour nous ». Il s'agit d'une traduction trop libre du latin. Le sens est évidemment plus large : il s'agissait aussi bien de ceux dont la foi était faible que des innocents de nos villages ? Mais passons... Le fait est que ce pardon attirait des foules de tous les horizons bretons.

DES ARMOIRIES RETROUVEES

Locminé n'a jamais été une place-forte. Elle était cependant une des cités morbihannaises qui avait droit à un blason du fait de son monastère. On paraissait l'avoir oublié quand M. Kerrand, dont le fils a été maire et conseiller général, fit en 1909 une découverte en fouillant de vieux papiers. C'était un document concernant les armes de la ville. Il le céda à la municipalité et maintenant le blason authentique de Locminé préside les séances du conseil municipal. C'est « un écusson d'argent fretté d'azur à un bâton prieural d'or en pal sur le tout » conforme à la définition même qui figure dans le vieil Armorial de Bretagne.

UNE PERIODE TROUBLEE

Les archives locminoises nous parlent d'un grave incendie, dû à la malveillance, qui se produisit le 18 décembre 1627. Il détruisit le presbytère et cinq maisons voisines. Toute l'agglomération était en grand danger, mais le fait d'amener sur place les reliques de Saint-Colomban, empêcha une extension du sinistre, dit-on.

Les renseignements sont assez fournis en ce qui concerne la période révolutionnaire. Les Bleus avaient installé une garnison à Locminé. Elle fut souvent à l'épreuve, car tout le voisinage était à la dévotion des Chouans, particulièrement de Pierre Guillemot, le fameux "roi de Bignan". Il fit en ville plus d'une incursion. Des victimes, il y en eut beaucoup dans les deux camps, en des circonstances fort pénibles. Il serait trop long de donner des détails sur tout ce qui s'est passé en cette période agitée.

LE FER, LE CUIR ET LA MAILLETTE

Locminé a dépendu administrativement de la Sénéchaussée de Ploërmel jusqu'à la Révolution qui en fit un chef-lieu de canton en 1790. Sa population était de 2.400 "âmes", comme on disait alors. Le chiffre demeurait sensiblement le même lors du recensement de 1962 : 2.442. On a dénombré une population municipale de 3.396 habitants au recensement de 1975, alors que d'une façon générale les communes rurales accusent une régression sensible. Signe évident de santé pour Locminé où l'on a réalisé de très louables efforts pour remédier à la disparition d'industries anciennes.

Il y eut celle du fer que l'on extrayait d'une lande dite de La Perrière, non loin de la ville, mais située sur le territoire communal de Plumelin. Elle était encore exploitée au milieu du siècle dernier. On parle aussi des tanneries installées sur la rivière du Tarun. Qui dit tanneries dit cuir. Il se fabriquait ici de solides brodequins, du cousu main, du travail figolé, de l'insusable. Et qui étaient armés de la fameuse maillette. Personne n'ignore le célèbre refrain :

« Sont, sont, sont les gars de Locminé
Qu'ont de la maillette sens dessus-dessous
Sont, sont, sont les gars de Locminé
Qu'ont de la maillette dessous leurs souliers. »

LES SABOTS DU GENERAL DE GAULLE

Le temps est passé des tanneries, du cuir et des brodequins. Il est resté le sabot : celui de Locminé, qui s'arme aussi de la maillette à l'occasion, a eu l'une des plus belles réputations de Bretagne. C'était aussi bien la "botez plad" que la "botez" à bec recourbé et pointu et que les sabots de fantaisie, car il s'en est fabriqué par ici, de toutes couleurs, parés de sculptures variées qui en ont fait de véritables objets d'art. Suivant la façon, le sabot de Locminé se disait : claque, Cocotte ou même le Japonais !

L'auteur de ces lignes se souvient d'avoir admiré une très belle collection chez M. LE RAY un des bons artisans locminoises. Une paire nous avait intrigué. « C'est une paire de sabots comme celle-là, nous dit-il, que nous avons offert au général de Gaulle quand il est venu nous voir à Locminé. On nous a dit qu'elle se trouve à la place d'honneur dans son salon. »

Des sabots historiques, en quelque sorte, comme le furent ceux de la Duchesse Anne.

Pierre MADEC.

Les Maquis du Blavet (suite)

Le maquis est installé dans un gros village. Le temps est à la pluie et nos vêtements constamment trempés gênent nos mouvements et nous enserrant comme des carapaces.

Une de nos patrouilles vient d'arrêter deux miliciens en tenue civile qui se renseignaient sur l'éventuelle présence d'un maquis dans la région. L'un d'eux est très jeune, dix sept ans à peine. Dans leurs sacs marins nous trouvons leurs uniformes, leurs armes et des documents qui attestent de leur mission anti-maquis. Ils vont être jugés par un conseil de guerre siégeant au maquis. La mort d'un des nôtres, hier au soir, un garçon de la région d'Hennebont âgé lui aussi de dix sept ans, risque de ne pas inciter les membres du tribunal d'exception à la clémence.

Hier, en effet, le capitaine envoie deux maquisards en liaison auprès du bataillon. Ils se déplaceront à pied, sans armes. Il a choisi pour cette mission un sous-officier et l'un des benjamins du maquis dont le rôle particulier consistera à précéder d'une centaine de mètres le sous-officier, lui ouvrant, en quelque sorte la route. Le jeune âge du gosse doit lui permettre de s'en tirer en cas de mauvaise rencontre avec l'ennemi. Après quelques kilomètres de cheminement, le gosse tombe tout à coup sur un détachement à cheval, dissimulé derrière une haie. Il s'agit de ces ignobles mercenaires au service de l'Allemagne, les Y.B. Le gamin est interrogé et fouillé. On trouve sur lui un petit cordon de parachute en nylon, noué à son couteau de poche. La fureur des sinistres brutes se déchaîne. Le gosse est roué de coups, puis attaché à la queue d'un cheval, il est traîné ainsi pendant une dizaine de kilomètres. Au terme de son supplice, il est encore vivant. Il est alors achevé d'une balle dans la tête.

Revenu en toute hâte au maquis, le sous-officier a donné l'alerte. Une section s'est lancée à la poursuite de l'ennemi, mais il était trop tard.

Les deux miliciens ont été condamnés à mort, et exécutés. Pour des raisons d'humanité, nous avions sollicité la grâce du plus jeune, mais le commandement auquel la requête fut présentée s'est montré intraitable pour des raisons évidentes de sécurité.

Que tout cela est triste et terrible à la fois !

★ ★

J'ai accompagné le capitaine Bernard dans l'une de ses liaisons au P.C. du bataillon. Le commandant Jacques m'a pris à part et m'a demandé de faire partie de son Etat-Major. Très sensible à la confiance et à l'intérêt qu'il me manifeste, j'ai cependant décliné son offre. J'aime l'ambiance de la 4^e compagnie à laquelle appartiennent mes camarades des premiers jours. Il a très bien compris le sens de mon refus et n'a pas insisté.

Au P.C. j'ai fait la connaissance des parachutistes du bataillon Bourgoin, détachés auprès du bataillon. Parmi eux, les sous-lieutenants Michel et Maurice, l'adjudant-chef Marcel, Léon l'Alsacien, Mousse le petit jeune, etc... Une semaine plus tard je serai amené à brancarder de nuit, par un sentier à peine praticable, le jeune Mousse blessé. Sous les secousses qu'involontairement nous imprimons au brancard en dépit de toutes nos précautions, il ne pourra, malgré son courage, réprimer ses gémissements.

Se trouvant le 14 juillet 1944 caché dans une ferme sur la périphérie du champ de bataille de Kervennet et non encore remis de ses blessures, il ne pourra se replier et devra son salut à ses camarades qui le hisseront au sommet d'un chêne creux, où, couvert de feuillages, il échappera aux recherches de l'ennemi. Dans la journée, une cuisine roulante allemande s'installera sous le chêne et il lui faudra lutter de toute son énergie pour ne pas tousser dans la fumée qui l'enveloppera.

Après les combats, la croix-rouge de Pluméliau le tirera de sa fâcheuse position, lui fera franchir dans une charrette de morts les postes de contrôle ennemis, et le cachera jusqu'à la libération du secteur le 5 août 1944.

Le 5^e bataillon compte dans ses effectifs plusieurs soldats soviétiques qui, capturés en 1941 lors de l'avance allemande en Union Soviétique, ont été ballottés pendant des années, de camp de prisonniers en camp de prisonniers, pour aboutir en fin de compte à Pont-Château, en Loire-Atlantique, d'où ils se sont évadés grâce à la complicité de résistants français.

Deux d'entre eux sont hébergés pour quelques temps au maquis de la 4^e compagnie. L'un est le lieutenant Féodorovitch Kojemiakine, l'autre l'aspirant Nicolaï. Féodorovitch, qu'on appelle Théodore, a 34 ans, Nicolaï en a 22. Théodore m'a un jour raconté son histoire. Il habite dans la région de Leningrad, est marié, père d'une petite fille et exerce la profession de directeur d'école. Il est officier de réserve. Au cours des combats dans la région de Leningrad, la formation à laquelle Nicolaï et lui-même appartiennent s'est sacrifiée pour enrayer l'avance allemande. Blessés, ils ont été faits prisonniers. Depuis lors ils ont tenté à maintes reprises de s'évader pour reprendre le combat.

Mes camarades comme moi-même, nous saurons apprécier à sa juste mesure la valeur exceptionnelle de ses deux officiers. Courageux, entreprenants, volontaires, généreux, chics camarades, ils deviendront très rapidement nos amis.



Capitaine BERNARD

Une nuit, au cours d'un parachutage d'armement, au moment où les corolles multicolores se déploient dans le ciel, Théodore se trouvera soudain nez à nez avec un soldat russe, déserteur de l'armée allemande et affecté à une autre compagnie. Sous la clarté lunaire je verrai le visage de mon ami devenir affreusement pâle. Il chassera le déserteur et me dira : « Il a rallié l'armée allemande quand elle était victorieuse à présent qu'il entrevoit la défaite, il rejoint le maquis. Demain si nous nous trouvons dans une situation difficile, il désertera à nouveau. De tels êtres ne méritent aucune confiance et aucune indulgence. »

Au cours des combats que nous livrerons à Hennebont rive droite, Théodore viendra nous rejoindre. Il se conduira en héros. Mais il n'aura pas le bonheur de revoir sa patrie. Un matin, à l'entrée du camp des genêts, il tombera d'une balle en pleine poitrine.

Il repose au cimetière de Lochrist et des mains amies viennent régulièrement fleurir sa tombe.

Connaissance et enseignement de la Résistance

Nicolaï, après la libération, rejoindra en France un centre de regroupement des citoyens soviétiques. Avant son départ pour l'URSS, au lendemain de l'armistice, accompagné du Commandant Jacques, il viendra en grand uniforme d'officier soviétique, à mon domicile me faire ses adieux.

Je ne l'ai jamais revu.

★★

Il fait nuit. La 4^e compagnie gagne une fois de plus un nouveau maquis. Les hommes cheminent en silence, dans la campagne sereine. Le nouveau maquis va s'implanter dans trois hameaux, Kervenn, Kergant, Kerhuide.

Nous sommes dans la nuit du 11 au 12 juillet 1944. Cinquante sept des nôtres marchent vers leur destin.

On a beaucoup écrit et bien écrit sur ce qu'on appelle à présent le combat de Kervenn. Mon propos n'est donc pas de relater, une fois de plus, dans le détail, cet épisode héroïque de la résistance morbihanaise, le plus sanglant assurément.

Je me contenterai, après avoir situé le maquis tel qu'il apparaissait au jour du combat, d'y ajouter quelques témoignages vécus et quelques anecdotes, susceptibles de contribuer à la vérité historique.

Au strict plan de la défense, le choix de l'implantation du maquis dans le triangle Kervenn, Kergant, Kerhuide, est incontestablement bon. Les trois villages, tapis dans un océan de verdure, sont situés sur un plateau d'altitude moyenne, 140 mètres environ, dominant le cours du Blavet. L'accès au hameau se fait par des chemins de terre, bordés pour la plupart de hauts talus couverts d'une très vive végétation dans laquelle le chêne domine. Nous sommes en plein bocage. Les grands arbres aux épais feuillages permettent au maquis d'échapper à l'observation.

La sûreté rapprochée est constituée par un réseau de guetteurs surveillant les hauteurs et l'ensemble des accès aux villages.

La sûreté éloignée repose essentiellement sur un système permanent de patrouilles de jour et de nuit, renforcé par le réseau renseignements des sympathisants, dont j'ai déjà parlé.

Enfin, à la moindre alerte, les sections quittent leurs cantonnements et gagnent les zones bocagées voisines plus propices au combat.

Pour investir le maquis, eut égard à la dispersion de ces éléments, - les trois villages dessinant un triangle de plus de neuf hectares de superficie - il faut que l'adversaire aligne des effectifs très importants, dont d'ailleurs il dispose encore dans le secteur : parachutistes, formations territoriales, mercenaires Y.B.

Le maquis se trouve forcément dans la position du faible au fort, la consigne est d'éviter un maximum de contact étroit et de pratiquer l'esquive tous azimuts par petits groupes en utilisant toutes les possibilités de repli et de dissimulation qu'offre le terrain.

La compagnie est donc en place au maquis le 11 juillet vers minuit, et non comme on l'a écrit le 13 juillet.

Le P.C., avec le capitaine Bernard, son adjoint immédiat, le lieutenant Claude (Le Touze) et la 2^e section commandée par l'adjudant Georges Corvec, sont à Kervenn.

La 3^e section, commandée par l'adjudant-chef Gustave (Bénoni Lamour) est à Kergant. Gustave est, avec ses trente deux ans le doyen du maquis. C'est un baroudeur solide qui s'est distingué au cours de la guerre d'Espagne dans les rangs républicains et qui s'est bien battu en 39/40. Sa section, à son image, est solide, combative et parfaitement disciplinée.

La 1^{re} section, sous les ordres de l'adjudant Paulo (Paul Thomas) tient Kerhuide.

Depuis le 25 juin, la compagnie possède un armement satisfaisant. Chaque section est équipée de deux fusils-mitrailleurs Bren et d'un nombre suffisant de fusils anglais 303 et de pistolets-mitrailleurs Sten. Chaque homme dispose de deux grenades défensives. Il est toutefois regrettable que le maquis soit dépourvu de mortiers légers et de mitrailleuses pour le service desquels l'unité compte un certain nombre de spécialistes qualifiés.

Le 12 juillet, le capitaine convoque les cadres de la compagnie. Un parachutage est annoncé pour la nuit du 12 au 13 juillet. Le capitaine et un détachement d'une cinquantaine d'hommes, constitué par un élément du P.C. et un groupe prélevé sur chaque section, participera à ce parachutage qui doit nous apporter un complément d'armes collectives. Vers 13 heures, le détachement quitte le maquis dont le commandement est pris par le lieutenant Claude. Le détachement devra rentrer le 13 au matin, et dans la nuit du 13 au 14, la compagnie quittera une fois de plus ses cantonnements.

Pour des raisons que j'ignore le parachutage ne se fera pas dans la nuit prévue initialement et sera reporté de vingt-quatre heures. La compagnie restera en place un jour de plus.

Le destin vient de frapper ses trois coups.

Le 10 juillet, en fin de matinée, un jeune homme d'une trentaine d'années, dont j'ignore l'identité, résidant dans la presqu'île de Quiberon pénètre par hasard dans le périmètre du maquis. C'est un ancien marin de la Royale. Il déclare battre la campagne à la recherche de ces victuilles (beurre, œufs, poulets) que l'on trouve encore dans les villages et qui font si cruellement défaut aux citadins. Nous nous méfions, ce qui est logique, de tous les étrangers au pays. Le jeune homme va donc être contraint de rester au maquis pendant les délais nécessaires à une enquête sur son compte. Le 14 juillet, il combattrà à nos côtés et trouvera une mort glorieuse.



Robert GUILLAUME
et André MARIN

Le lendemain, c'est un jeune Parisien qui se présente au maquis. Il a à peine vingt ans, se nomme Lionel Debray et déclare appartenir à un mouvement de résistance de la région parisienne qu'il a quitté pour participer de façon plus active au combat contre l'occupant. Lionel va également mourir. Capturé par l'ennemi, il sera fusillé à Botsegalo. Vingt ans plus tard, un timbre commémoratif de la résistance paraîtra à son effigie.

Dans la nuit du 13 au 14 juillet, l'ennemi met en place son dispositif pour réduire le maquis. Parfaitement renseigné, mais par qui ? Il sait que la compagnie tient les trois villages de Kervenn, Kergant, Kerhuide. Il convient de rappeler que l'ennemi s'appuie,

.../...

Connaissance et enseignement de la Résistance

dans la détection des îlots de résistance et des maquis sur une organisation créée par le gouvernement de Vichy, la milice. Celle-ci, aidée parfois comme ce fut le cas au Vercors et aux Glières, par les Groupes Mobiles de Réserve, effectuera une triste besogne au service d'Hitler et bon nombre de résistants et parachutistes alliés seront arrêtés, torturés et exécutés par elle. Dans le Morbihan sévit une formation de cette milice, dont les exactions ne se comptent plus et qui, vraisemblablement, est à l'origine de la connaissance par l'occupant, de l'organisation et de l'emplacement du maquis.

Le dispositif ennemi se met en place dans la seconde moitié de la nuit. Il entoure le maquis à une distance relativement importante des villages, 4 à 5 kilomètres ; c'est la raison pour laquelle nos patrouilles ne le détecteront pas. Une heure avant le lever du jour l'état se resserre. Chaque hameau est encerclé par les régiments parachutistes, tandis qu'une deuxième ligne de soutien, imperméable, constituée par des formations diverses, circonscrit à son tour l'ensemble de la zone d'opération. Aucun maquisard ne devrait pouvoir franchir ces deux rideaux de feu.

A cinq heures du matin, l'ordre de l'attaque simultanée des trois hameaux est donné. Cet ordre est mis à exécution dans les secteurs de Kervennet et Kergant. Pour quelles raisons l'exécution en est-elle différée à Kervennet ? Les transmissions n'ont-elles pas fonctionné convenablement ? L'ennemi n'était-il pas encore à pied d'œuvre ? Nul ne le sait. Ce contre-temps va donner à la 1^{re} section le répit nécessaire pour quitter le village et gagner une zone de combat plus favorable au nord.

A Kervennet, le combat va revêtir aussitôt une intensité dramatique exceptionnelle. Bobby (Robert Guillaume), le cuisinier qui prépare le café du matin et Charlot (Robert Le Saux) qui vient de quitter son tour de garde quelques instants plus tôt, entendent tout à coup claquer un coup de feu. Mais, écoutons ce que raconte Robert Le Saux :

« Au cours de mon tour de garde, j'entends des bruits de véhicules en direction de la route qui relie L'Halifia à Saint-Hilaire. J'en rends compte au sergent de ronde qui prévient aussitôt le lieutenant Claude. Ces bruits assez fréquents dans la nuit - les Allemands utilisent de plus en plus l'obscurité pour leurs déplacements - cessent. Je suis relevé de mon tour de garde et, dans la cour de la ferme, je fume tranquillement ma première cigarette de la journée. Soudain un coup de feu claqué. C'est le camarade qui m'a relevé qui vient de tirer et qui se replie en courant. « Attention, voilà les boches. » crie-t-il. J'alerte mes camarades couchés dans le grenier à foin, puis me met en position de tir derrière une petite levée de terre plantée de rosiers. Un camarade me rejoint. Le lieutenant et les gars du P.C. compagnie arrivent à leur tour. La défense s'organise. Mais voici que l'ennemi, prudemment, pénètre dans le village. Nous ouvrons un feu d'enfer. Des Allemands tombent. J'aperçois des camarades qui descendent du grenier. Ils sont pris sous le feu ennemi. Deux d'entre eux s'écroulent, morts. Sur l'ordre du lieutenant, nous nous replions derrière un talus d'où nous prenons l'ennemi en enfilade, ce qui le contraint à abandonner la cour de la ferme et permet au reliquat de la section de nous rejoindre.

Le lieutenant organise le repli, vers un chemin creux, sous la couverture des fusils-mitrailleurs, dont le tir sème la mort chez l'assaillant.

Du côté de Kergant, le combat fait rage. Quel vacarme ! Rafales d'armes automatiques, explosions, se succèdent sans interruption.

Nous avançons dans le chemin. Tout à coup, nous sommes à nouveau sous le feu des mitrailleuses ennemies. Le boche attaque à la grenade. Notre chef de section tombe. Le lieutenant Claude est blessé de 7 à 8 balles de pistolet-mitrailleur. Deux camarades, Bobby (Robert Guillaume) et Rapide (Ange Serval) le traînent en direction d'un petit ruisseau qui serpente au nord du village. Je remplace l'un d'eux sur une cinquantaine de mètres, puis reprends ma place au combat, au milieu du groupe fort d'une quinzaine de gars. Tous nous tirons pour protéger l'évacuation du lieutenant, nous nous replions de talus en talus. Soudain nous apercevons des cavaliers (les YB) qui se regroupent à peu de

distance de nous. Nous ouvrons le feu. Plusieurs tombent, les autres tournent bride. Mais presque simultanément, une autre formation ennemie, embusquée dans les fougères, nous prend sous un feu nourri. Nous ripostons de toutes nos armes, les Allemands décrochent. Deux de nos gars vont au résultat ; ils découvrent une dizaine de cadavres ennemis et ramènent un fusil d'assaut de parachutiste. Mais bientôt l'ennemi réagit et tente de nous prendre à revers. Trois de nos camarades sont tués. Nous poursuivons notre repli par petits groupes de 3 ou 4 hommes. Nous gagnons un taillis, dans lequel nous nous dissimulons et reprenons notre souffle. Un de nos camarades, caché derrière un talus en lisière nous appelle. Je le rejoins et aperçois une quinzaine d'Allemands, recevant les ordres de deux officiers. Nous nous apprêtons à tirer quand un projectile éclate au milieu du groupe, provoquant un véritable carnage. Deux ou trois rescapés terrorisés s'enfuient à toutes jambes. Nous les saluons de coups de fusil, puis nous décrochons. Voici la Nationale Pontivy-Baud. Nous la franchissons. Depuis cet endroit, nous voyons deux Allemands cachés de part et d'autre d'une haie. L'un d'eux lance une grenade par dessus le talus, tuant son camarade qu'il prenait pour un maquisard. Puis il se replie en courant.

Un peu plus tard le feu reprend dans notre direction. Nous progressons à travers champs, nous dissimulant du mieux possible, en direction d'un profond thalweg. Nous rencontrons une vingtaine de nos camarades dont Bobby, Rapide, Richard et mon cousin Roger Le Tohic. Une mitrailleuse ennemie nous prend à partie. Richard crie "couchez-vous" et tire en direction du servent qu'il abat. Notre groupe poursuit son repli par petites équipes, mais une de nos équipes se fait faucher par le tir ennemi. Les Allemands crient "Terroristes, rendez-vous". Trois de nos camarades sont capturés, dont mon cousin Roger Le Tohic. Ils sont aussitôt abattus sur place.

Avec Bobby, nous progressons en rampant dans un pré. Les tirs s'éloignent. Nous récupérons Richard.

Dans la soirée, des voix de femmes se font entendre. Elles ont découvert les corps de nos trois camarades fusillés. Les boches sont partis, nous disent-elles, mais soyez encore prudents. Nous nous dirigeons vers Saint-Nicolas des Eaux que nous atteignons dans la nuit. Nous dormons dans le grenier de Pierre Le Clainche. Le lendemain, nous rejoignons Pont-Augan, lieu de repli de la compagnie.

★★

A Kergant, la 3^e section a peu dormi cette nuit-là. L'adjudant-chef Gustave, comme tous les vieux soldats, semble disposer d'un sixième sens qui lui fait pressentir qu'il se passe quelque chose. Il a envoyé des patrouilles dans toutes les directions ; toutes sont revenues sans avoir détecté de façon précise la présence de l'ennemi. Aussi, quand à 5 heures du matin, la fusillade éclate, ponctuée des explosions des obus de mortiers et des grenades, les hommes ne sont pas surpris et gagnent en ordre leurs positions de combat.

Le combat, à Kergant, revêt tout de suite une effroyable intensité et un acharnement particulièrement vif. Le hameau étant situé au centre du dispositif, doit apparaître aux yeux de l'Etat-Major ennemi, comme la position clef de notre défense. Aussi va-t-il y jeter des moyens énormes. Gustave et ses 25 hommes héroïques vont devoir se battre contre un ennemi certainement deux cents à trois cents fois supérieur en nombre qui leur interdira tout mouvement et ne leur permettra aucune esquive.

Malgré la tentative de diversion de la première section qui s'efforcera en vain de prendre contact avec la troisième section, Gustave et ses hommes resteront bloqués sur leurs positions. Vendant chèrement leur peau, ils ont écrit, ce jour-là, une page du plus bel héroïsme. Ils sont tous tombés après plus de dix heures d'un combat insensé.

On retrouvera Gustave à l'angle de deux murettes de pierres. Près de lui, posée à terre, sa casquette qui contenait ses munitions. Autour de lui, 200 à 300 étuis de cartouches de fusil. Gustave, fin tireur, n'était pas homme à gaspiller la poudre. Il fallait que chaque

Connaissance et enseignement de la Résistance

coup de fusil abat son ennemi. Je vous laisse juger du nombre de boches qu'il a descendus par ce beau jour du 14 juillet 1944.

★ ★

Au premier coup de feu, les gars de Kerhuide se sont rassemblés à l'extérieur du hameau. Le chef de section est absent pour vingt quatre heures. Son adjoint est au parachutage. Je prends donc le commandement de la section.

Ma première décision est de faire partir l'agente de transmission, Blanche, une très gentille jeune fille d'une bravoure exceptionnelle dans la direction opposée à celle des coups de feu. Je tente ensuite avec l'un de mes gars de prendre contact avec Kergant. Impossible, les boches sont partout. Revenu à Kerhuide, je conduis la section au nord du village, où elle se déploie et amorce un mouvement vers l'Est qui doit l'amener au-dessous de Kergant.

Le début de la manœuvre s'effectue sans difficulté. Mais tout à coup la section est prise sous un feu d'enfer. Nous parvenons cependant à progresser en rampant derrière des murettes de terre d'une soixantaine de centimètres de hauteur, qui doivent nous conduire vers une zone boisée. Karl, l'Allemand, me suit. Le feu augmente encore d'intensité. Des projectiles tombent autour de nous. Tout près de moi, je vois la terre jaillir en petits geysers, sous l'impact des balles. Il me semble que les tirs viennent du ciel. Karl a vite compris. "Attention, me crie-t-il, ils sont dans les arbres." Il saisit le fusil d'un camarade mort et tire en direction des hautes frondaisons. Nous imitons son exemple et arrosions la cime des arbres. Des corps, couverts de feuillages, en tombent.

Pendant des heures nous allons tenter de progresser sous le feu. Nous entendons les cris gutturaux des officiers et sous-officiers allemands donnant leurs ordres à haute voix. Karl me les traduit et ainsi informés des intentions de l'ennemi, nous manœuvrons de manière à éviter un contact trop étroit avec lui qui nous serait fatal. Nous échappons ainsi à plusieurs reprises à l'encercllement que tente l'adversaire.

Karl me suit comme mon ombre et se bat avec une énergie admirable. « Si je suis pris, me dit-il, je serai fusillé ». Je lui réponds que nous sommes tous logés à la même enseigne.

Le combat fait rage. Les rafales d'armes automatiques partent de partout. Cependant, nous parvenons à maintenir notre mobilité.

A un certain moment, l'un de mes gars, le jeune Lionel Debray, qui a rejoint le maquis le 11 juillet, se lève brusquement et court en direction de l'ennemi. Je l'appelle, lui crie de revenir, mais il ne semble pas m'entendre. Profitant de cet incident, nous amorçons un repli en direction d'un chemin creux. Pauvre Lionel. Il sera fait prisonnier et tombera sous les balles d'un peloton d'exécution. J'ai cru, à l'époque, qu'il avait été soudain pris de panique, ce qui pouvait se concevoir dans un tel enfer où les nerfs à vif peuvent flancher. J'ai souvent pensé à lui. Je crois plutôt qu'il s'est sacrifié en attirant l'attention de l'ennemi sur lui, permettant ainsi à ses camarades de survivre.

Durant de longues heures nous poursuivons le combat, franchissant à maintes reprises les lignes ennemies, contournant ses postes de combat. Finalement nous atteignons les rives du Blavet, truffées d'installations de combat abandonnées par l'Allemand, contraint de remanier son dispositif et de faire appel à ses réserves devant l'héroïque résistance du maquis. Nous franchissons le pont de chemin de fer qui enjambe la rivière et conduit à Bieuzy-les-Eaux. Nous nous comptons : 9 avec Karl. Nous serons 10 quand Paul Morvant nous aura rejoint. C'est tout ce qu'il reste de la première section.

Nous avons rejoint la région de Pont-Augan. Dans le village du Roch, nous nous reposons. Karl est venu vers moi, a pris mon fusil et s'est mis à le nettoyer.

Je pars prendre contact avec Yvonne à l'écluse de Sainte-Barbe. Il faut que tous les rescapés du combat nous rejoignent. La compagnie va s'installer de l'autre côté du Blavet, sur Languidic, au village de Talhouët où M. Bellec nous accueillera les bras ouverts.

Au cours du combat de Kervennan, la compagnie a perdu 57 hommes et la majeure partie de ses cadres. L'ennemi a eu de nombreux morts qu'il est difficile de chiffrer, plusieurs centaines sans doute. Il a eu, d'autre part, un nombre considérable de blessés. Il n'est pas venu à bout du maquis. Il a rencontré des gens qui se battent et se battent bien. Son moral va en être profondément affecté.

★ ★

Peut-être aurais-je dû évoquer le visage de chacun de mes camarades, tombés au cours de cet engagement dans lequel ils ont tout donné pour la liberté de la Patrie. La liste en est malheureusement trop longue. Aussi, avant de clore ce chapitre, en leur nom à tous, rappellerai-je seulement au souvenir de ceux qui l'ont connu, l'un d'entre eux, le sergent Gabriel Laurent, que nous appelions Gaby.

Gaby avait choisi l'armée d'armistice pour reprendre un jour les armes contre l'odieuse oppresseur de son pays. En 1942, mis en congé d'armistice, il avait rejoint sa famille dans le Morbihan et pris part au combat clandestin. Nous avions très vite sympathisé. Quelques jours avant Kervennan, il me disait : « Un de ces jours je t'amènerai chez mes parents résidant actuellement à Bieuzy-les-Eaux. Je te ferai connaître mon père que j'admire beaucoup. » Pauvre Gaby ! Je devais connaître son père à la libération de Baud où, particulièrement digne dans sa terrible douleur, il était venu s'entretenir avec les compagnons d'armes de son malheureux fils.

Du combat de Kervennan, on peut tirer plusieurs enseignements. Tout d'abord, bien que de nombreux cadres aient été mis hors de combat au début de l'attaque, les maquisards ont poursuivi un combat cohérent et se sont très bien comportés.

Il est clairement apparu ensuite que le fait de rester relativement groupé comme dans un combat classique, permettait à l'ennemi de resserrer son dispositif, le rendant plus efficace, rendant en contrepartie nos éléments plus vulnérables. L'éclatement des sections en petits éléments de 4 ou 5 hommes, se dispersant sur le terrain et s'infiltrant dans le dispositif adverse, a contraint l'ennemi à disperser ses efforts, l'a empêché d'appliquer une tactique cohérente, a même provoqué à maintes reprises des méprises chez lui, se soldant par des morts.

Enfin, l'éparpillement de nos petits éléments nous a donné incontestablement des chances supplémentaires de survie.

L'ennemi, bien que disposant d'une supériorité numérique écrasante et d'un matériel de guerre bien adapté - profusion de mitrailleuses MG 34 et MG 42, fusils d'assaut (sturmgewehr), mortiers, appui aérien - s'est trouvé fréquemment déconcerté devant l'agressivité de nos gars, surgissant à l'improviste, tirant et disparaissant. Il est certain qu'une certaine psychose de peur a paralysé les réflexes bien rodés de combattants appartenant à l'élite de l'armée allemande.

★ ★

Le 24 juillet 1944, le maquis est installé dans le village de Kergal la Vigne, en Languidic, à quelques huit cents mètres du Blavet. Vers trois heures du matin, le chef d'une patrouille me rend compte que les boches bordent la rive opposée de la rivière. J'alerte le capitaine et descends vers le canal afin de tenter de déterminer, autant que faire se peut, les intentions de l'ennemi.

Des milliers d'Allemands sont là, tapis dans les hautes herbes.

L'aube ne va pas tarder à poindre, déjà l'obscurité se dissout. A un commandement, les troupes ennemies se lèvent et amorcent un mouvement de ratissage, vers le nord, en direction de Quistinic. A perte de vue, des colonnes de soldats vêtus de vert, gravissent les pentes dominant le Blavet. Je reste un long moment à observer leur déplacement, puis reviens à Kergal la Vigne, rendre compte au capitaine de la situation.

à suivre...

NOS COMITÉS AU TRAVAIL

Du Levant au Ponant nos comités ont rassemblé le Morbihan résistant à l'occasion de la remise des cartes 1980 ainsi qu'il en avait été décidé lors du conseil départemental réuni à Pontivy le 19 novembre. Si les comptes-rendus écrits ne nous sont pas tous parvenus (que la plume est parfois lourde !) nous avons été cependant informés des adhésions nouvelles nombreuses qui témoignent de la santé de l'A.N.A.C.R. toujours en progression, tant il est vrai que les thèmes qu'elle défend sans relâche représentent les idéaux qui unissent toujours les combattants de Résistance : défendre des droits, célébration du 8 MAI, lutte contre le fascisme et le nazisme, enseignement de l'histoire. En outre, la préparation du congrès départemental du 20 avril à Locminé a été partout à l'honneur.

ETEL

Le même jour, l'assemblée générale s'est tenue au Café des Sports, sous la présidence de Jean BERTHO avec 19 membres et la participation de Lucien CARO et Georges LANDAY.

Une sobre cérémonie s'est ensuite déroulée au cimetière en hommage à la mémoire de Marcel CADO, en présence de sa famille.

Au cours du repas qui a réuni la majorité des participants, un vœu a été émis : donner à une rue de la localité le nom de Marcel Cado. Présence de Simone LE PORT, adjoint au maire. Un nouvel adhérent, "Tonton Louis", ancien soldat du colonel Fabien.

PLUVIGNER

« Au Repos de la Côte », bonne réunion du Comité cantonal en vue de renforcer ce dernier par l'élection d'un nouveau bureau, pour la défense permanente des droits et la préparation des manifestations de l'année.

Bon courage à l'équipe animée par les gars de Pluvigner et Camors.

SAINT-BARTHELEMY

C'est le samedi 2 février qu'au café Evano s'est tenue l'assemblée qui groupe St-Barthélemy, Pluméliau, Bieuzy-les-Eaux et les trois maires résistants de ces communes. A l'issue des discussions sur les thèmes fondamentaux, Léon QUILLERE a souligné les succès obtenus dans la défense des droits (cartes A.C., C.V.R., réfractaires, pensions...) et l'ambiance a été d'autant plus chaleureuse que de valeureux camarades viennent enfin d'être gratifiés de la Croix du Combattant Volontaire. Toutes nos félicitations à Léon, Jean Le Merlus, André Morvan, Raymond Le Pessec et merci au maire, Alphonse Kervarrec pour le pot de l'amitié.



Comité Lorient-Lanester - La Tribune

LORIENT — LANESTER

Réunion florissante à Lanester, le 27 janvier avec les trois co-présidents : Louis MOREL, Désiré JAFFRE, Etienne CARDIET, avec une fructueuse discussion sur les thèmes ci-dessus exposés, la préparation du congrès départemental du 20 avril, du 35^e anniversaire de la libération de la poche de Lorient, la dénomination de la rue Colonel Muller, la mise en œuvre de moyens d'ordre financier. Excellente réunion avec augmentation des effectifs, tirage de lots et vin d'honneur. Le nouveau bureau est présidé par Louis Morel, Désiré Jaffré, Etienne Cardiet avec Charles Carnac au secrétariat et Guy Cadoret à la trésorerie.



Vue de l'Assemblée - Lorient-Lanester

HENNEBONT — LOCHRIST

Deux cents gars de l'A.N.A.C.R. d'Hennebont, d'Inzinzac-Lochrist, Landaul, Brandérion, Landévant et Nostang se sont retrouvés salle Le Ruyet à Inzinzac le 3 février, déterminés à franchir le cap des 300 adhérents. Avec déjà 292 membres, nul doute qu'y parvienne l'équipe dynamique du président Rouaud, de Toussaint Le Carff (secrétaire), de Fernand Ollier (trésorier).

Les différents rapports témoignent de l'activité de cet excellent comité qui a eu 39 décorés à l'occasion du dernier 8 Mai.

Toutes nos félicitations aux animateurs qui ont participé à la création d'une exposition sur la Résistance en accord avec le L.E.P. d'Hennebont, et poursuivent à leur niveau le combat pour un 8 Mai digne de la victoire qu'il représente.

QUIBERON

Le 3 février également, l'assemblée générale à l'Hôtel de Ville a mis sur pied le nouveau bureau bien étoffé de la "Section A.N.A.C.R. de la Presqu'île de Quiberon", digne de notre espérance.

En voici la composition :

Présidents d'honneur : Mme Chenailler, Général Le Porz, Colonel Le Guyader, Capitaine de Vaisseau Chaffiotte, Colonel Mollo, Le Guennec Ange.

Co-présidents : Dr Claude Wertenschlag, Jean Plemer

Vice-présidents : Madeleine Treton, Marie Le Nain, Alexandre Pierre, Albert Rivier, Hébert Henrio.

Secrétaire : Roger Sénéchal - adjoint : Georges Le Pessec.

Trésorier : Yvon Chauvat - adjoint : Jean Bouhebent

Service social : Paulette Renaud

Porte-drapeau : Joseph Le Corre - suppléant : Auguste Mallet

Membres du bureau : Marcelle Dudach-Rozet, René Henrio, Jean Belz, Adolphe Rozet, Georges Moreau, Denis Rivalain, Armand Fourichon, Marcel Le Bail, André Pichard.

Propositions au conseil départemental :

Dr Wertenschlag - Colonel Le Guyader Marcel - Le Guennec Ange - Plemer Jean - Sénéchal Roger.

Bon courage aux présidents Claude Wertenschlag et Jean Plémer et à leur sympathique bureau.

LANGUIDIC

Le 3 février, salle Le Bronze à Lanveur, réunion de la section avec 20 membres et la participation départementale de Roger Le Hyaric. Perspective d'un bon travail avec un nouveau venu : Pierre de Coetlogon, ancien capitaine André des F.T.P. des Côtes-du-Nord et un bureau ainsi conçu : Président : André Le Gal - Vice-président : Hervé Martin - Secrétaire : Armand Toledo - Trésorier : Amédée Le Ruyet. Objectif particulier : lutter contre les lenteurs administratives pour la délivrance des titres d'anciens combattants.

CARNAC

Cette assemblée s'est tenue au café Plunian le 17 février avec la participation de Georges LANDAY. Le 8 Mai et les droits ont fait l'objet d'un large débat attentivement suivi. Heures initiales : le comité envisage de trouver des ressources supplémentaires (bal, souscription), la vente des autocollants se développe, ainsi que la perspective d'amener au cours de l'été une exposition sur la Résistance... Bravo au bureau, ainsi élu :

Président : Le Meitour André - Vice-président : Mme Le Trohère Marie-Thérèse - Secrétaire général : Jean Cadou - Secrétaire adjoint : Joseph Corno - Trésorier : Le Lamer Georges - Trésorier adjoint : Le Nabec Maurice

- Porte-drapeau : Nicolas Joseph - Suppléant : Danic Marcel - Membres : Mabo François - Le Sausse Lucien - Le Rouzic Henri.

GUER

Réunion du 9 Mars, sous la présidence de Pierre Bouchet, avec la participation de Gilberte et Désiré Jaffré. Après les interventions de Maurice Renimel, secrétaire et d'Emile Rousseau, trésorier, un échange de vues a permis d'éclairer les lanternes en ce qui concerne la délivrance des cartes A.C. et C.V.R. Encore une bonne équipe qui prépare activement le tout proche congrès départemental.

LOCMINE

Loulou Cario et son sympathique bureau a tenu l'assemblée à Moustoir-Remungol, encore endeuillé de la disparition de son maire Léon Onno. Avec la participation de Roger Le Hyaric, président départemental, large tour d'horizon et un axe de travail immédiat : la préparation du congrès du 20 avril...

Les deuils de notre grande famille

Chaque année, chaque saison nous apporte son tribut de peines, et devant les tombes des compagnons disparus, notre association rend les hommages qui célèbrent la Résistance : ultime dons de ces camarades chers à nos cœurs qui ont gravé une page de l'histoire de France.

Pour que nos drapeaux s'inclinent, pour que les photos paraissent, pour que les souvenirs survivent et se perpétue l'Histoire, que les camarades de nos comités nous alertent et nous aident !

Léon ONNO

Membre de notre conseil départemental, maire de Moustoir-Remungol, Léon a été inhumé le 26 janvier au milieu de la foule de ses amis, personnalités anciens résistants, précédés de neuf de nos drapeaux.

L'hommage de l'A.N.A.C.R. du Morbihan a été, en ces termes, prononcé par son secrétaire général :

« L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance vient partager la peine que, douloureusement, ressent la famille de notre camarade de combat Léon ONNO.

Nous l'avions, avec joie, retrouvé à Pontivy au mois de novembre, à une assemblée départementale de notre association, et il me disait sa confiance en l'avenir, en notre mission, s'excusant amicalement de ne pouvoir, faute de temps et de santé, participer davantage à notre action.

Léon a vécu, le 10 janvier, son 59^e anniversaire.

Issu d'une famille de cultivateurs du village de Kérouse, Léon avait, après l'école laïque et les Saints-Anges à Pontivy, choisi le métier de boucher-charcutier.

L'honnêteté et la droiture étaient de la tradition familiale, comme le patriotisme et l'amour de la liberté.

La "drôle de guerre" a profondément marqué Léon, trop jeune pour être mobilisé en septembre 1939 et quand l'occupation lui eut révélé sa dure vérité, il prit la décision de "faire quelque chose" pour la patrie, comme ses "anciens".

A l'occasion d'un passage, à Kermeaux, de Joseph Daniel (plus tard devenu le Cdt Roger) il adhère le 5 avril 1943 au Front National. En juin, il est du détachement F.T.P. Poulmarch dont le chef est un copain du pays, Henri Donias, qui organise de nombreuses actions de sabotage avant d'être arrêté le 27 avril 1944.

Plus tard, les hasards de la lutte clandestine font que les francs-tireurs partisans du détachement Poulmarch deviendront dans le même élan de patriotisme les F.F.I. du 3^e Bataillon Robo de Pontivy où Léon est affecté à la compagnie volante.

Le retour à la vie civile est avant tout consacré à son métier, mais les responsabilités de la vie clandestine en ont fait un homme lucide qui ne saurait se désintéresser de la collectivité.

En 1959, il sera élu conseiller municipal, puis adjoint au maire, Pierre Héno.

En 1965, Léon deviendra le premier magistrat de la commune, toujours pénétré des idéaux de la Résistance : amour des hommes et de la liberté.

Léon m'en voudrait de faire son éloge personnel s'il n'était englobé dans celui de la commune où il est né, où il s'est inlassablement dévoué.

Peut-être vous apprendrai-je que l'ancien directeur des "Parfums Roger et Gallet", Roger Cottin, a été parachuté sur la commune de Moustoir le 14 mai 1941. Il était alors cet agent du S.O.E. qui cacha sa combinaison près de la ferme de Kerdiquel, avant qu'il ne se mette à la recherche, sans mission précise, d'hommes susceptibles de constituer un réseau local.

Des filles de cette commune ont, très tôt, participé à la résistance et sont devenues des agentes de liaison sur le plan départemental et même national. Moustoir s'est trouvé au centre de nombreuses actions.

Qui ne se souvient ici, de la rafle du 27 avril 1944 au cours de laquelle furent arrêtés Mathurin Le Tutour (entré au CMR) après la disparition de Jim et Michel le 14 avril à La Boulaye, Eugène Morvan, de Pluméliau, et Henri Donias le jeune commandant de la célèbre compagnie Poulmarch. Tous ceux-là qui seront fusillés à Port-Louis le 19 Mai 1944.

Ce sont les mêmes hordes ennemies qui opéreront avec sauvagerie le 30 avril à Naizin et Cléguérec, les 6 et 7 mai à Noyal-Pontivy, le 17 mai à Rimaudon, le 21 mai à Pluméliau,

le 22 à St-Nicolas et le 30 à la gare de St-Gérard.

Ce furent les épreuves de la Résistance qui précédèrent le débarquement allié, où avec leurs chefs, des "anciens" d'une vingtaine d'années, tel Louis Doré (Cdt Jacques) paralysèrent une partie de la Wehrmacht.

Le 6 juin à 23 h., la Résistance réquisitionne un camion de la laiterie et 100 litres d'essence pour accomplir ses missions.

C'est à Moustoir aussi, le 7 juin qu'un avion de la R.A.F. mitraille le camion qui conduisait à Rennes les otages de Pontivy.

Et c'est sur cette commune, souvent traversée par les soldats de l'ombre, qu'eurent lieu d'importants parachutages.

Oui, Léon pouvait être fier de sa commune comme il pouvait être fier de sa Résistance.

Léon luttait avec nous, en qualité de responsable, contre les textes iniques qui continuent de régir les droits des anciens combattants de la Résistance.

On peut avoir combattu plusieurs années dans les pires conditions sans avoir droit à la carte d'ancien combattant — ce fut le cas de Léon — comme notre pays peut avoir participé à la lutte contre l'ennemi commun sans avoir droit à la célébration officielle du 8 MAI de la Victoire.

La grande famille de la Résistance s'incline avec respect devant la tombe de l'un des siens.

Léon va rejoindre ses camarades de combat, l'ancien chef Henri Donias, l'ancien colonel Robo, après une vie bien remplie au service des hommes.

Que la peine de sa femme, de ses enfants, de sa famille, de ses amis, soit atténuée à la pensée que pour les résistants, aucun des leurs ne meurt vraiment, puisque survit au cœur des hommes leur idéal de liberté et de paix qui sera celui de l'humanité de demain.

Les deuils de notre grande famille

Marcel CADO

Marcel, le "petit frère", n'est plus. Après une courte agonie à l'hôpital Bodélio de Lorient, il s'est éteint le 7 janvier. La sobre cérémonie de la levée du corps s'est déroulée le 9 à Etel, devant sa demeure en présence de sa famille et de ses pairs qu'encadraient les drapeaux de lointains comités. Selon sa volonté, sa dépouille mortelle partait bientôt pour l'incinération... L'hommage qu'il méritait a été ainsi prononcé par Georges Landay le 27 janvier à l'issue de l'assemblée générale du comité local qu'il présidait :

« C'est le cœur étreint d'une douloureuse émotion qu'au nom de l'A.N.A.C.R. nous nous retrouvons en ce cimetière pour rendre hommage à la mémoire de notre camarade Marcel Cado.

Marcel mérite en effet cet hommage.

Notre ami est né le 18 juillet 1924 à St-Yves-Bubry dans un modeste foyer de cette localité dont il fréquentera l'école laïque avec succès. Elève respectueux de son maître d'école, studieux, si Marcel ne chahute quelque peu, ce n'est que dans la cour de l'école ou par les chemins creux.

Très tôt, il lui faudra gagner sa vie et il fait au pays l'apprentissage du métier de tailleur.

Il a 15 ans à la déclaration de guerre. Il ressent douloureusement les privations de l'occupation. La plus dure de ces privations est celle de la liberté et Marcel se trouvera bientôt aux côtés de camarades qui, à Bubry, constituent l'embryon du 1^{er} état-major des Francs-Tireurs et Partisans du Morbihan.

Son jeune âge le désigne aux quotidiennes missions de liaison entre les plus responsables Max (Emile Le Carrer), Mario (Emile Le Dû), Jean (René Jéhanno) son vieux copain et Gaston (René Le Pessec).

La petite maison de St-Yves-Bubry héberge souvent des pionniers de la lutte clandestine, tel Roger (Joseph Daniel), respon-

sable départemental du Front National ou l'infatigable "Petit père Delille" qui le remplaça à compter de février 1943. Que de fois les rudes mains de travailleuse de sa maman ont servi le frugal repas du clandestin de passage, venu réveiller la conscience patriotique.

Marcel fut aux premières loges lorsque furent constitués au cours de l'été 1943 le maquis de "Bochelin" en Bubry et les groupes d'action des F.T.P. : le prestigieux groupe "Vaillant-Couturier" à Bubry, et à St-Yves le groupe "Corentin Cariou" aux innombrables sabotages.

Marcel, agent de liaison, eut aussi pour mission le recrutement fondamental au moment où les jeunes de notre pays, réfractaires au départ en Allemagne, devaient être canalisés vers les rangs de la Résistance.

Marcel auquel m'attachaient les liens d'une fraternelle affection, aimait à évoquer les "gars de l'époque", auteurs près de la gare de Ste-Anne d'Auray, du sabotage du 11 juillet 1943 qui immobilisa deux voies ferrées pendant plus de 24 heures.

Il évoquait aussi volontiers l'ambiance de sa jeunesse, les expéditions avec d'autres dénicheurs de merles, le bruit clair

des sabots sur le chemin de l'école, l'odeur des feux de bois telle sortie avec Max ou René Jéhanno.

Nous avons projeté, au printemps prochain, de nous rendre à Bochelin et de retrouver de vieux amis à Saint-Yves.

Marcel n'est plus, laissant le souvenir d'un ami véritable, sensible au malheur des autres, à la peine des humbles comme à la réussite de ses enfants.

Il se réjouissait des acquis de la Résistance et aimait à rappeler tout ce qu'avait représenté pour lui, à la Libération, le programme du conseil national de la Résistance, œuvre des meilleurs fils de France.

Les hampes de nos drapeaux s'inclinent trop souvent devant des tombeaux, comme en ce jour devant les cendres de Marcel.

Que la peine de sa femme Annie, de Jean-Pierre et Dominique, ses fils, soit moins douloureuse à la pensée qu'elle est partagée par la grande famille de la Résistance, silencieuse et recueillie, quand tombe l'un des siens, mais qui sait que chaque compagnon laissera l'indélébile empreinte de son combat pour le printemps de l'humanité.



Marcel CADO

**20 Avril
à LOCMINÉ**

**GRAND CONGRÈS
du 35^e Anniversaire**

Communiqué du Bureau Départemental et du Bureau de la Section de Lorient de l'A.N.A.C.R.

Les Anciens Résistants sont fréquemment sollicités par une "association" qui se revendique des "Réfractaires et Maquisards Bretons".

Or, le 23 janvier 1980 une délégation représentative de l'A.N.A.C.R. (1 président départemental, 1 président de Lorient et deux colonels en retraite) était reçue par M. le Sous-Préfet, chef de cabinet, représentant M. le Préfet, pour attirer l'attention des services départementaux sur cette association restreinte dont le seul but semble être de porter atteinte au prestige de l'ANACR du Morbihan qui réalise l'union la plus large telle qu'elle a existé chez les Résistants pendant l'occupation.

La délégation de l'ANACR et le représentant préfectoral ont convenu de la nécessité de faire davantage preuve de circonspection envers cette "association", et ceci dans l'intérêt même des anciens Réfractaires, Maquisards et des Réseaux.

Les quelques-uns qui s'intitulent "Maquisards et Réfractaires Bretons" n'ont rien eu de plus pressé que

de nommer comme président un personnage écarté de l'ANACR pour la raison suivante : « Excès d'un totalitarisme le conduisant au mépris des règles démocratiques de fonctionnement, notamment au refus réitéré de répondre aux convocations de la commission de contrôle financier. »

L'ANACR tient à la disposition de qui le désirera toute pièce justificative, notamment le procès-verbal de carence établi par le comité d'honneur élu par l'assemblée générale de Lorient de 1977.

Toutes les assemblées générales de 1980 de l'ANACR sont de remarquables succès qui démontrent à l'évidence l'échec de la tentative de scission. L'ANACR reste la grande association nationale capable de défendre valablement les droits de chaque ancien résistant. Elle entend faire de son congrès départemental convoqué pour le 20 avril à Locminé un grand rassemblement où elle convie tous ceux qui entendent maintenir les idéaux de la Résistance.

DEROULEMENT DU CONGRES

- 8 h 30 : Messe en hommage à la Résistance
- 9 h 30 : Ouverture du Congrès
Allocution de bienvenue
- 9 h 45 : Rapport moral
Rapport financier
Discussion
Vote des motions
Nomination au Conseil Départemental
- 11 h 30 : Fin des travaux
Rassemblement pour la cérémonie au Menhir.
- 12 h 00 : Cérémonie au cimetière, dépôt de gerbe
- 12 h 30 : Vin d'honneur à la Salle des Fêtes
- 13 h 00 : Hommage au Monument de Porh-Legal
- 13 h 30 : Repas en commun, salle du "Faisan Doré" à Moréac
Discours de clôture.

LA CHANSON DE LA MAILLETTE

Refrain

Sont, sont, sont les gars de Locminé
Qui ont de la maillette, sans dessus dessous
Sont, sont, sont les gars de Locminé
Qui ont de la maillette dessous leurs souliers.

1

Mon père et ma mère de Locminé ils sont (2)
Tous les jours me disent qu'ils me marieront, gé

2

Tous les jours me disent qu'ils me marieront.
S'ils ne me marient s'en repentiront.

3

S'ils ne me marient s'en repentiront
Je vendrai mes terres sillon par sillon.

4

Je vendrai mes terres sillon par sillon
Au dernier sillon, je bâtirai maison.

5

Au dernier sillon, je bâtirai maison.
Si le roi y vient, nous le recevrons.

6

Si le roi y vient, nous le recevrons.
Si la reine y passe, nous la régalerons.

7

Si la reine y passe, nous la régalerons.
Nous ferons des crêpes et nous les mangerons.

CONCORDE

HYPERMARCHÉ LORIENT

COURS DE CHAZELLES

POUR VOS IMPRIMÉS

adressez-vous à **LA LIBERTÉ**
du Morbihan
QUOTIDIEN REGIONAL DU SOIR

LORIENT

Tél. **21.10.18**

RADIO - TÉLÉ - MÉNAGER

JEAN CHENU

11, avenue de la Libération - HENNEBONT - Téléph. 65.25.24

Distributeur PHILIPS (la plus belle image couleur)
Distributeur COMIX (RDA - URSS)

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Téléph. 51.81.04

VÊTEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME - CARAVANES

La Hutte

F. COURLAY

13, Pl. A.-Briand
L O R I E N T
Téléph. 64.39.56

Pour tous vos imprimés

Imprimerie Louis GAUTIER

54, Rue Jean-Jaurès — 56600 LANESTER — Tél. 76.16.20

LE BUREAU DEPARTEMENTAL

Co-Présidents : Edouard MAHEO, Rochefort-en-Terre
Roger LE HYARIC, Lorient.

Vice-Présidente déléguée : Odette DORE, Lorient.

Secrétaire général : Georges LANDAY, Lorient

Secrétaire général adjoint : Jos LE BEUX, Lorient.

Trésorier : Désiré JAFFRE, Lanester.

Trésoriers adjoints : Lucien CARO, Lorient - Jean BERTHO, Etel

Membres : Joseph BARACH, Berné - Jean DINAHET, St-Tugdual
André HERTEAUX, Plouay - Gilberte JAFFRE, Lanester - Renée LE BOURVELLEC, Lorient - Colonel Louis MOREL, Lorient.

LE COMITE D'HONNEUR

Général GROUT DE BEAUFORT

Général LE PORTZ

Capitaine de Vaisseau CHAFFIOTTE

Colonel Louis MOREL

Colonel M. LE GUYADER

Mme CHENAILLER (Veuve du Colonel MORICE)

Yves LE CABELLEC (député du Morbihan)

Dr Ferdinand THOMAS

Louis LE BEC (Maire de Ploerdut)

Pierre HERGAULT (président des Combattants Volontaires)

Mathurin ONNO (Maire de Pluméliau, ancien du 5^e bataillon FFI)

Etienne CARDIET (président de l'Amicale du 7^e bataillon FFI)

Vous invitent cordialement au Congrès et à toutes les Assemblées, Manifestations et Cérémonies organisées en l'honneur de la Résistance.

AUX ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège
4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

11, Place
du Poids Public

VANNES

Biscuiterie de l'Aër

Spécialités Bretonnes
Garanties Pur Beurre

56540 SAINT-TUGDUAL

Téléph. 51.24.09



**LA CHARCUTERIE BRETONNE
DANS LA GRANDE TRADITION**

Pâtés - Jambons - Saucissons - Conserves

Siège social : Services Commerciaux et Exportation :

B.P. 52 - 56300 PONTIVY

Tél. (97) 25.06.30 - Télex 730959

gan
Hubert BRISSON

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, rue carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS**

TERRASSEMENTS ET MANUTENTION

TRANSPORTS * DÉMOLITIONS

Transports • Location camions • Démolition • Pelles mécaniques • Compresseurs
Grues 6 - 12 - 15 et 20 tonnes • Porte-engins 100 tonnes

SOTRAMA-CARDIET

8, avenue de Kergroise

LORIENT

Téléphone 37.25.11

SABLE ET MATÉRIAUX DE CARRIÈRES